



"Nous sommes tous égaux." Association EGOS



Accueil



Erreur des organismes financiers:

**60% des emprunteurs** sont victimes des erreurs de calcul sur les intérêts de leurs prêts ?  
Faites analyser le calcul de votre TEG par un expert.



La majorité des contrats de prêts immobiliers comporte des [irrégularités](#) réglementaires.

La cause:

- Un calcul erroné du Taux Effectif Global -TEG -,
- Des clauses illicites ou abusives,
- Des mentions obligatoires absentes ou incomplètes,
- Un manque de conseil de votre organisme financier se traduisant par un manque d'information.

La législation Française est très protectrice du Consommateur et prévoit des sanctions lourdes pour ces erreurs de l'organisme financier notamment lorsque le calcul du TEG est erroné.

**Tous les organismes financiers sont concernés et plus de 60 % des dossiers comportent des irrégularités répréhensibles.**

Si, à la suite d'une Expertise (sur le calcul du TEG par ex), l'erreur de l'organisme financier est démontrée, la sanction la plus souvent prononcée sera la nullité du TEG avec, pour conséquence, la substitution du taux d'intérêt nominal de votre prêt (c'est le taux auquel votre organisme financier vous a prêté) par le taux d'intérêt légal (c'est un taux officiel bi-annuel publié par l'organisme financier de France) lequel est le plus souvent très inférieur.



## QUI SOMMES NOUS ?

**Le Réseau-Experts EGOS:** Vous mettre en relation avec des professionnels expérimentés dans les erreurs bancaires.

EGOS est une association de loi 1901, dont le but est de mettre en relation un particulier avec des partenaires de Services et de Conseils, spécialisés dans le domaine des Erreurs Bancaires – notamment erreur de calcul du TEG - et des Recours possibles ouverts aux Consommateurs victimes de ces Erreurs.

Avec son Réseau, EGOS propose un **service de proximité**, ouvert à chacun d'entre vous.

Ainsi, les Conseillers **implantés dans tout l'Hexagone et Outre-Mer**, se tiennent gracieusement à votre disposition pour vous rencontrer et vous expliquer clairement l'intégralité de notre démarche. Ils seront votre interlocuteur référent si vous nous confiez la tâche de vous accompagner.



**Plateforme d'analyse de TEG de nos partenaires.**

- > La vérification par des professionnels Mathématiciens de votre TEG
- > Emet un rapport c
- > Chiffre la restituc
- > Entame la renégociation du prêt pour les éché

**Contactez-nous.**

- > Courriel: client@egos.pro
- > Tél.: 04.91.88.39.01
- > Adresse: 180 avenue du Prado, 13008 Marseille

**Mentions légales**

- > EGOS Associati
- > Hébergeur: LWS
- > Code source: N
- > Propriétaire du s



“ La chute des taux d'intérêt depuis la crise a parfois des conséquences inattendues et surprenantes. Elle a ainsi rendu de plus en plus rentable l'exploitation des vices de forme des crédits contractés auprès de son organisme financier.

“ Un prêt sur deux aurait un taux d'intérêt global (TEG) erroné, selon plusieurs professionnels expérimentés. Or la sanction appliquée par les tribunaux dans ce cas est la déchéance des intérêts et l'application d'un taux légal souvent faible.

“ Quand le taux d'intérêt pour lequel vous avez signé est faux ou inexact on peut attaquer son organisme financier en justice, pour obtenir le remboursement d'une partie des intérêts. L'Association des usagers des organismes financiers parle même d'erreur dans 75% des dossiers.